

« SESSION MARITIME MÉDITERRANÉENNE »

PROGRAMME DE FORMATION

Les enjeux méditerranéens

La Méditerranée, berceau de grandes civilisations, a de tous temps été un espace maritime de circulation, d'échanges et de conflits entre les hommes. Carrefour de civilisations, bassin maritime soumis à une forte pression anthropique et espace de biodiversité fragile, la Méditerranée est un concentré des enjeux maritimes du XXIème siècle.

Subissant l'importation de clivages internationaux et l'émergence de nouveaux acteurs, la Méditerranée fait face actuellement à une montée des rivalités entre les puissances mondiales pour la maîtrise de ses espaces et de ses activités. Mer semi-fermée, elle est traversée par d'importants flux maritimes mondiaux qui, soit desservent ses ports d'importance stratégique, soit transitent par ses détroits et le canal de Suez pour rejoindre l'Atlantique ou l'Océan Indien. Malheureusement, ces activités maritimes s'étendent aussi aux activités illicites de trafic de drogue et de migrants qui sont devenues des défis majeurs pour les Etats de droit.

La Méditerranée connaît aussi des défis dans le domaine de l'exploitation et du partage des ressources en mer avec de sérieux différends territoriaux. Dans ce contexte, les activités de pêche, d'exploitation du fond de la mer ou de production d'énergies marines renouvelables deviennent des enjeux d'une grande sensibilité. D'autant plus, que la dimension environnementale prend une importance considérable dans une mer réputée être un des principaux points chauds de la biodiversité marine mondiale. C'est pour cette raison que la création de nombreuses aires marines protégées devient un enjeu, non seulement environnemental, mais aussi étatique pour l'affirmation des droits de l'Etat en mer.

La Méditerranée connaît aussi une profonde mutation dans ses usages maritimes. L'arrivée de nouvelles technologies bouleversent la connaissance que nous avons de cet espace remet en cause les formes d'exploitation traditionnelles. De ce point de vue le développement des drones sous-marins, la pose de câbles sous-marins, les projets d'îles artificielles ou les données du spatial maritime créent de nouvelles opportunités pour les Etats côtiers mais génèrent aussi de nouvelles sources de tension entre les usagers de la mer. La qualité de ses rivages et de ses ports d'accueil, a permis aussi le développement d'une très forte activité de croisière et de grande plaisance unique au monde. L'activité touristique a désormais un impact très fort sur l'économie des pays riverains mais aussi sur les espaces maritimes disponibles.

C'est dans ce contexte que la France a développé un mode de gouvernance national des espaces maritimes pour faire face à la montée de tous ces défis et accompagner les différentes politiques publiques. Il repose sur une autorité maritime unique, le préfet maritime de la Méditerranée, commandant de la zone maritime Méditerranée, qui veille sur le respect des intérêts de la France en mer, dispose des outils de conciliation des conflits en mer et assure le continuum entre la sécurité et la défense.

Au plan régional, l'espace maritime est un enjeu pour de nombreuses collectivités territoriales qui sont de plus en plus impliquées dans les activités économiques et les enjeux environnementaux maritimes.

La Méditerranée est enfin un espace maritime international, régit par de nombreux accords et traités qui ont pour vocation de favoriser la coordination entre les Etats, la conciliation de leurs intérêts et assurer la protection de ce bien précieux qu'est désormais devenu l'environnement.

Objectifs de la formation :

La formation « Session maritime méditerranéenne » est une formation de haut niveau qui a vocation à délivrer aux auditeurs des enseignements sur les différentes politiques publiques conduites en Méditerranée et à effectuer des visites sur site. L'objectif de cette formation est d'apporter une approche transdisciplinaire véritable clef de compréhension de cette mer. Grâce à son approche internationale, interministérielle et interdisciplinaire, cette formation ambitionne d'offrir aux auditeurs la vision la plus complète et la plus actualisée des principaux enjeux méditerranéens actuels.

De cette manière les auditeurs pourront :

1. Comprendre le contexte géopolitique et stratégique de la Méditerranée qui est devenue le champ de rivalités des grandes puissances et acquérir une connaissance des enjeux de défense et de sécurité en mer ;
2. Maitriser l'organisation de cet espace maritime qui relève de règles internationales et nationales conférant des pouvoirs particuliers aux Etats, aux collectivités territoriales et acteurs maritimes ;
3. Découvrir la dimension économique majeure des activités maritimes qui s'y déroulent ainsi que l'émergence de nouvelles technologies qui sont en train de modifier considérablement notre approche de cet espace ;
4. Appréhender la dimension environnementale qui conditionne désormais les activités en mer ainsi que les outils de planification spatiale maritime qui se sont considérablement développés ces dernières années,
5. Développer une compétence en matière d'analyse prospective et acquérir une expertise managériale de réflexion collective.

La diversité des auditeurs provenant de tous les milieux professionnels, politiques et associatifs doit permettre de disposer d'une approche croisée sur chacun des domaines étudiés et de permettre aux auditeurs d'élargir leurs connaissances aux autres partenaires agissant dans le domaine maritime.

Il sera par ailleurs demandé aux auditeurs de conduire des travaux de comités sur grand sujet d'actualité. Ils mettront ainsi en œuvre de façon pratique la méthodologie universitaire enseignée sur la rédaction d'un mémoire. Le mémoire rédigé sera soutenu devant un jury, permettant ainsi l'évaluation finale des auditeurs.

Public visé et prérequis :

Public visé :

- Cadres des secteurs public et privé ;
- Professionnels du monde maritime et des médias ;
- Responsables politiques des collectivités territoriales ;

- Fonctionnaires civils et militaires des administrations agissant en Méditerranée ;
- Fonctionnaires territoriaux ; Acteurs de la préservation du milieu marin et de l'environnement.

Prérequis :

Les candidatures des auditeurs doivent être validées par un comité pédagogique qui analyse les fiches d'inscription et les CV de chaque auditeur. Les auditeurs doivent s'intéresser aux enjeux maritimes méditerranéens. Ce comité se réunit en amont de la session et il est composé de l'équipe dirigeante de la FMES.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter.

Contenu de la formation

La formation comprendra 9 modules de 2,5 jours du mercredi après-midi au vendredi et un voyage d'études d'une durée de 3 jours.

Chaque année, un thème au cœur de l'actualité est choisi et fait l'objet de la rédaction d'un rapport. Des conférences en lien avec ce thème sont programmées. Le programme détaillé est envoyé à tous les auditeurs en amont de chaque séminaire.

Diplômes et pédagogie

La Session méditerranéenne des hautes études stratégiques (SMHES) est formalisée par un certificat.

L'obtention du certificat d'université répond aux objectifs définis ci-dessus et au rapport de fin d'étude. Ce rapport est rédigé collectivement et porte sur le thème d'étude de la session. Tout au long de l'année, les auditeurs bénéficient de conférences portant sur leur thème.

Pour rédiger leur rapport, les auditeurs sont répartis en trois comités. Les séminaires prévoient un temps consacré à ces travaux de comité.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Suivi de l'exécution : une feuille d'émargement est prévue par demi-journée à chaque séminaire
- Appréciation des résultats : un questionnaire d'entrée est distribué en début de session afin de connaître les attentes de chacun. Une fiche d'évaluation est distribuée à l'issue de chaque séminaire. Elle permet de noter l'ensemble des aspects du séminaire. A la fin de la session, un bilan est établi par chaque auditeur sur l'ensemble de la session puis une évaluation à froid est demandée par l'institut FMES un an après la fin de la session. Concernant les auditeurs, leur implication dans les séminaires et les travaux est évaluée tout au long de l'année par l'équipe encadrante.

Organisation et fonctionnement de la formation

- Durée totale de la formation : la formation est dispensée sur environ 2 jours et demi pendant 9 mois, ce qui représente environ 200 heures de formation.

- Horaires: Les horaires varient et sont envoyés avec le programme en amont de chaque séminaire.
- Rythme: En continu.
- Mode d'organisation pédagogique: Présentiel ou visioconférence (en fonction du contexte)
- Lieu de formation: Les lieux de la formation varient en fonction du thème du séminaire et sont communiqués avec le programme en début de session.

Indicateurs de résultats

A l'issue de la formation, les auditeurs bénéficient d'un certificat signé par le président de l'institut FMES.